



Syndicat National du Trésor

Montreuil le 31 mai 2007
Monsieur Etienne EFFA
Direction Générale de la
Comptabilité Publique
4^e sous-direction

Objet : organisation de la TCA

Monsieur le sous-directeur,

Les études portant sur les projets de réorganisation de la Trésorerie du Contrôle Automatisé à Rennes débutent.

A cette occasion, des hypothèses ont été évoquées par la direction locale sur les futures modalités de l'accueil téléphonique. Il a notamment été précisé que les agents devraient parfois passer des journées complètes au téléphone.

Bien que nous ne soyons qu'au stade des études, les agents ont réagi à ces annonces et nous demandent de vous interpeller.

Pour les agents de la TCA et pour le SNT-CGT, il n'est pas question que le personnel fasse les frais des difficultés rencontrées dans la chaîne de recouvrement et de gestion des amendes des radars automatiques.

Pour le SNT-CGT, la priorité doit avant tout être donnée à la résolution des problèmes en amont de la TCA afin que la réorganisation des services du poste, si elle est nécessaire, se fasse sur des bases claires et saines.

Pour autant, les agents n'entendent pas attendre les conclusions des études et les décisions des directions générale et locale pour exprimer leur point de vue. Réunis ce jour en assemblée par la CGT, ils ont clairement affirmé leur refus de tout recul en terme de conditions de travail et leur volonté de retrouver et conserver leurs droits aux horaires variables. L'organisation actuelle et les projets de future organisation, tels qu'annoncés en local, sont en effet incompatibles avec leur règlement intérieur des horaires variables.

De même, des engagements avaient été pris en octobre 2005 par la direction au sujet des durées de vacation au téléphone. Les agents n'accepteront pas de vous voir les remettre en cause unilatéralement et d'ores et sont d'ores et déjà très mobilisés sur ce point. La CGT les soutient dans cette démarche et sa section d'Ille-et-Vilaine déterminera avec eux les actions à mettre en œuvre.

Le syndicat national du trésor CGT exige que les évolutions de l'organisation de la TCA fassent l'objet de négociations avec les organisations représentatives du personnel. Il va de soi que, pour nous, elles devront prendre en compte les revendications des personnels et s'accompagner de garanties fortes pour eux.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le sous-directeur, l'expression de ma considération.

Magali MUSSEAU
secrétaire générale du SNT-CGT